

# M2 droit public recherche

Par Mazart, le 02/12/2009 à 15:46

Bonjour,

Je suis actuellement étudiant en L2 de droit à Nancy, je serais intéressé par un parcours de droit public et notamment par la recherche, à ce titre j'aimerais savoir si l'accès en M2 public voie recherche est faisable même avec un dossier moyen (notamment celui de Nancy) et également si l'accès en thèse est sélectif ou également accessible.

Merci beaucoup.

## Par Yann, le 02/12/2009 à 16:32

L'accès au M2 droit public recherche n'est pas trop ardu. Il faut savoir qu'il y a peu de personnes en master droit public et que le M2 recherche n'est pas celui qui est le plus demandé. Un dossier ordinaire permet donc d'avoir de bonnes chances d'y accéder.

En revanche, la thèse c'est déjà plus difficile.

#### Par Mazart, le 02/12/2009 à 17:07

Ok merci beaucoup de ta réponse Yann ^^

Tu peux me dire justement comment ça se passe pour la thèse et si tu connais du monde qui n'a pas été pris en thèse pour quel motif ils ont été refusé ?

#### Par Yann, le 02/12/2009 à 17:25

Je connais quelqu'un qui n'a pas été pris en thèse, mais c'est à cause de ses engagements politiques. Les directeurs de thèse en droit public de Nancy ayant comme principe de refuser tous les élus étudiants [size=50:1z113qij](enfin c'est la version officielle que j'ai eu...)[/size:1z113qij].

Après je ne suis pas un expert des thèses donc il y aura sans doute quelqu'un de plus informé que moi pour te répondre plus en détail.

#### Par mathou, le 02/12/2009 à 17:45

### Bonjour,

Je pense que l'accès en doctorat fonctionne de la même manière quelle que soit la branche du droit :

- il faut demander à un enseignant HDR (habilité à diriger des recherches) durant l'année de ton M2 s'il est d'accord pour te rencontrer et pour diriger une thèse sur un sujet que tu proposes. Tu peux également consulter la liste des sujets proposés par les enseignants sur le site de l'ED SJPEG, l'école doctorale de la fac. Là, ça se fait surtout au feeling, il faut que l'enseignant te connaisse ou que le contact soit bon. La question du financement de la thèse peut se poser : si tu candidates pour un sujet avec allocation fléchée avec plusieurs concurrents, il y aura des auditions pour déterminer celui qui remportera le sujet
- concernant ton dossier, il ne doit pas être mauvais. Mais en principe, si tu es en master 2, c'est que ton dossier ne l'est pas. Il peut être moyen, ça ne pose pas de problème du moment où tu as la motivation et que tu as fait tes preuves en master 2
- l'inscription en doctorat est conditionnée par l'acceptation à la fois de l'enseignant, du directeur de l'école doctorale, et surtout du président de l'université qui est le véritable décisionnaire. Elle doit être renouvelée chaque année. Je connais un cas où les enseignants du master droit public n'ont pas été tendres avec l'étudiant pour ses convictions politiques et c'est finalement le doyen qui a appuyé ce dernier, mais je ne peux pas te dire s'il en est de même en doctorat : j'ai rencontré plusieurs doctorants engagés politiquement hors université et à l'université dans les différents conseils, donc a priori ça ne pose pas de souci.

Une branche intéressante est la filière droit public / histoire du droit / protection du patrimoine à Nancy. Ils sont actifs et les doctorants de cette filière sont franchement très sympas. Si tu veux je pourrais essayer de te mettre en contact avec l'un d'eux, ou tu peux passer au Centre Lorrain d'Histoire du Droit pour le rencontrer. Il fait une thèse l'an prochain après un M2 d'histoire et un M2 de droit public - le second M2 a été demandé par son futur directeur de thèse pour mieux le préparer.